

# LA MAGIE ASSOCIATIVE DE NOËL

**Dans le cadre des actions menées par notre association,  
les bénévoles occupent une place essentielle.  
C'est pourquoi nous avons pris le soin de rédiger cette charte  
afin de mettre en avant les engagements de chacun,  
dans un esprit de respect, de confiance mutuelle  
et de responsabilité.**

## **1 - Bienveillance, entraide, convivialité**

Chaque bénévole est tenu d'avoir un comportement respectueux envers les autres et s'engage à respecter le matériel ainsi que les lieux d'exercice de ses missions. L'association encourage ses membres à faire part d'un esprit d'entraide et de solidarité.

## **2 - Respect de l'image de l'association et du bon fonctionnement de l'opération**

Chaque bénévole s'engage à véhiculer une image positive de l'association dans le respect de ses valeurs (respect, solidarité, convivialité etc.)

## **3 - Discrétion et confidentialité**

Chaque bénévole qui, à l'occasion de l'exercice de ses missions, a connaissance d'informations ou reçoit communication de documents présentant un caractère confidentiel (exemple : documents mis à disposition sur le serveur de l'association, n'ayant pas vocation à être rendus public) sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éviter que ces informations ne soient divulguées à un tiers qui n'a pas à en connaître le contenu.

